

**Table des matières :**

1. Edito
2. Rénovation du complexe scolaire
3. Heures d'ouverture du bureau communal
4. Jeux du complexe scolaire
5. Dénéigement
6. Service des Eaux
7. Commission d'école
8. Permis de construire
9. Cyberdéfi
10. Chers propriétaires de canidés
11. Routes
12. AJAM – Centre de 2^{ème} accueil de la Pomme d'Or
13. Parc du Doubs
14. Election au Conseil communal
15. Nouvel éclairage public LED
16. Taxe aux sacs
17. Conclusion

Edito

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Montfaucon,

Nous voilà arrivés à la fin de l'année 2015 à une vitesse incroyable. Le beau temps de cet été, le manque de neige à la fin de l'année, nous ont un peu faussé le calendrier 2015. Les autorités communales, comme à l'accoutumée, se font un plaisir de vous faire part de quelques nouvelles concernant notre commune.

J'espère tout d'abord que chacun d'entre vous ait passé l'année 2015 heureux et en bonne santé. Pour ceux qui, peut-être, ont été affectés par la maladie ou problèmes d'autres genres, je leur souhaite un bon et plein rétablissement et un dénouement clair et satisfaisant de leurs affaires.

L'année écoulée dans notre commune n'a pas fait l'objet de grands événements ou de réalisation de projets très importants. Le Conseil communal s'est contenté de gérer les affaires courantes relatives à l'administration et mettre en application tous les nouveaux règlements entrés en vigueur dernièrement. Les différents sujets à traiter ont pu être en partie résolus grâce à leur acceptation lors des assemblées communales.

Il y a eu tout de même quelques faits marquants survenus dans notre commune :

- Le passage de main du magasin d'alimentation (Denner – Volg) et de la boulangerie (Farine-Schneider). Nous sommes tous heureux que ce commerce de proximité ait pu subsister.

- L'arrivée dans notre commune d'un nombre assez important de migrants et installés dans l'ancien Hôtel de « La Pomme d'Or ». Cet événement a incité les autorités communales et la population de Montfaucon à se poser pas mal de questions à ce sujet, sans pour autant éveiller des animosités ou préjugés. Les quelques craintes apparues au début de leur installation ont tout simplement disparues suite à toutes les explications données par les responsables de l'Association Jurassienne des Migrants. Les autorités communales ont été très sensibles par la grande preuve d'humanité dont la population a fait preuve à cette occasion et tiennent à la remercier de tout cœur.
- Autre fait marquant dans l'administration communale, l'élection au Conseil communal de M. Vincent Hennin élu suite à la démission de M. Albert Gonin. Je réitère mes remerciements à Albert pour son engagement durant la période passée au sein de l'administration communale et mes plus vives félicitations à Vincent qui, en plus de Conseiller communal, a été élu Député au Parlement jurassien.

A l'aube des grandes décisions énergétiques et environnementales, notre commune fait tout son possible pour rester dans une bonne moyenne pour ce qui concerne l'économie d'énergie. Les employés communaux procèdent au remplacement des compteurs d'eau et s'affairent à réparer les conduites d'eau potable afin de réduire les pertes inutiles.

Une entreprise spécialisée (BKW) a eu mandat pour remplacer une partie des lampes de l'éclairage public en posant des ampoules « LED ». Ce faisant, l'on pourra réduire une importante quantité de consommation d'énergie.

Vous lirez dans les exposés des différents responsables de dicastères, les divers objets traités dans le courant de l'année 2015 qui vient de s'écouler.

Je remercie la population de Montfaucon d'avoir accepté, lors des assemblées, les objets qui lui ont été proposés, notamment le bouclage du décompte du nouveau complexe scolaire. Je souhaite qu'elle persiste dans sa participation aussi massive aux assemblées communales, montrant ainsi son intérêt à la vie publique communale.

Malgré certaines réticences, critiques ou autres remises en cause, les autorités essayeront toujours de mieux écouter, comprendre et réaliser, dans leur possible, les vœux de chaque citoyen. Je tiens à vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous nous témoignez.



Je remercie les sociétés locales et leurs dirigeants pour le grand travail accompli au sein de la commune, pour leur engagement et leur dévouement. Cela contribue à relever la vie récréative, associative et culturelle de notre village.

Merci aux membres des diverses commissions et à tous les employés communaux qui ont contribué au bien-être de tous.

Un grand merci et félicitations aux membres du Conseil communal qui ont œuvré durant toute l'année pour gérer avec compétence les affaires de notre commune : qu'ils continuent leur excellent travail pour le confort et le bien-être de notre population.

Pour terminer, j'aimerais apporter un modeste salut et un mot de réconfort à toutes les personnes souffrantes ou endeuillées : qu'elles puissent surmonter avec courage et résignation les épreuves auxquelles elles sont soumises.

Je souhaite enfin à toute la population de Montfaucon une année 2016 pleine de joie, bonheur et surtout une excellente santé.

Merci pour la confiance que vous témoignez aux autorités communales et bonne année.

Giovanni Todeschini, Maire



Rénovation du complexe scolaire

L'assemblée communale du 13 décembre 2010 a voté le crédit pour les travaux de rénovation du complexe scolaire de Montfaucon.

La commission communale désignée par le Conseil communal pour les travaux de construction et de rénovation du complexe scolaire a œuvré pendant des mois et a accompli un travail colossal pour que ce bâtiment soit fonctionnel et adapté au besoin de chacun.

Des infrastructures modernes et aménagées aux exigences de l'enseignement, des classes lumineuses agencées avec goût d'un mobilier de qualité ont été créées. Nous pouvons affirmer que les élèves du cercle scolaire de Montfaucon-St-Brais sont des privilégiés.

Vous y trouvez aussi une halle de gymnastique bien équipée pour la pratique de divers sports avec, bien sûr, des vestiaires et douches modernes.

Ce bâtiment est doté aussi d'infrastructures pour les spectacles avec la possibilité de recevoir un public nombreux à l'occasion de manifestations découlant de multiples activités, d'une magnifique cuisine et d'un hall spacieux.

Ces locaux sont loués à l'année par les sociétés villageoises, à savoir : Montfaucon Gym Sport (MGS), Union Sportive Montfaucon (USM) et son groupe de théâtre. Nous louons aussi pour des mariages, des fêtes de familles, etc.... Vous pouvez vous renseigner pour toutes locations auprès de notre administration communale.

Lors de notre assemblée ordinaire du 21 décembre 2015, nous avons aux points 8-9-10 de l'ordre du jour, la consolidation des 3 crédits ouverts pour la rénovation du complexe scolaire. Cette assemblée a accepté les 3 objets qui lui étaient soumis. La somme totale des 3 crédits se montait à Fr. 5'018'000.00, Le coût total à la fin des travaux à Fr. 5'295'020.00. Après déduction des aides accordées et des amortissements effectués, le total de la dette s'élève à Fr. 2'100'000.00, montant qui sera consolidé en un seul objet.

Les personnes désirant plus de détails sur ces points peuvent les trouver dans le PV de cette assemblée sur notre site (www.montfaucon.ch).

Je tiens à remercier, au nom du Conseil communal, des écoles, des sociétés et de toute la population de Montfaucon, les personnes qui ont fait partie de la commission de construction. Merci pour votre travail, vos compétences et votre dévouement.

Pierrette Aubry

Heures d'ouverture du bureau communal

Le Conseil communal vous informe de la modification des heures d'ouverture du bureau communal. En effet, dès le 1^{er} février 2016, les heures d'ouverture se présentent comme suit :

| | | |
|------------|---------------|---------------|
| Lundi : | 10h30 – 11h45 | 13h30 – 15h00 |
| Mardi : | 10h30 – 11h45 | 16h00 – 18h00 |
| Mercredi : | 10h30 – 11h45 | 13h30 – 15h00 |
| Judi : | 10h30 – 11h45 | 13h30 – 15h00 |
| Vendredi : | 10h30 – 11h45 | Fermé |

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Vincent Hennin



Jeux du complexe scolaire

L'Association Pro Juventute a pour but d'aider les enfants et les jeunes, elle crée et soutient également des projets collectifs pour la jeunesse.

Nous avons fait une demande de soutien auprès de Pro Juventute, section des Franches-Montagnes, qui a répondu favorablement en nous offrant le jeu le plus onéreux du complexe scolaire.

En date du 28 septembre 2015, nous avons organisé un apéritif avec les représentantes de Pro Juventute, Mmes Colette Brülhart, Chantal Joray et Muriel Varrin, afin d'inaugurer ce jeu et une plaquette autocollante a été placée sur celui-ci.

La vente de timbres Pro Juventute effectuée par les enfants de notre école primaire permet à l'Association d'aider des enfants et des jeunes en Suisse. Chaque contribution aide. Nous vous remercions, vous qui accueillez et achetez à ces enfants des timbres. Par ce biais, vous faites partie des généreux donateurs.

Nous réitérons nos vifs remerciements à Pro Juventute, section Franches-Montagnes.

Pierrette Aubry



Les représentantes de Pro Juventute et M. le Maire Giovanni Todeschini

Déneigement

Avec un peu de retard, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et tous mes meilleurs vœux, une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

L'hiver s'étant gentiment installé, quelques règles sont à respecter :

- Il est strictement interdit de mettre de la neige sur les trottoirs où les routes, cette pratique pourrait s'avérer dangereuse et avoir des conséquences graves pour les piétons et les automobilistes.

- Les détenteurs de véhicules parqueront dans les endroits qui ne gênent pas aux travaux de déneigement.
- En ce qui concerne le déblaiement des neiges, nos employés communaux font le maximum afin que les places et les trottoirs soient déblayés, salés ou gravillonnés afin que la sécurité soit assurée sur l'ensemble du territoire communal.

Ayant fait quelques visites dans les communes Franches-Montagnardes, je peux affirmer que les habitants de Montfaucon sont très bien servis. Je profite de l'occasion pour remercier Marc-André Dubois et Denis Chevillat.

Etienne Chenal

Service des Eaux

Lors de l'assemblée du budget, une augmentation de l'eau de 80 cts a été acceptée, mais ceci mérite quelques explications. En effet, les 40 premiers centimes sont imposés par le SEF.

La consommation d'eau étant toujours en augmentation et le réseau du SEF toujours plus important, il était nécessaire de prévoir l'aménagement d'un 3^{ème} point d'alimentation au lieu-dit le Puits des Sauges à Sorvilier. Pour ce projet qui garantira à long terme l'alimentation du réseau, un crédit d'un montant de 6,9 millions a été présenté et accepté par l'assemblée des délégués par 44 voix contre 3, soit par le 94%.

Les 40 cts restant serviront à renflouer le fond des eaux de la commune car, avec un réseau âgé de plus de 70 ans, il sera nécessaire de remplacer certains tronçons de conduite et pour ce faire, des réserves sont indispensables.

Ces dernières années, les pertes d'eau étaient considérables. Dans un premier temps, le fontainier a procédé au changement d'une cinquantaine de compteurs d'eau âgés de plus de 50 ans et qui ne fonctionnaient plus correctement.

Des pertes de 20% ont été constatées et un cas datant de plusieurs années avec une perte de 500 m³ par mois a été assaini.

Je rappelle que, selon le règlement communal, il est strictement interdit de prélever de l'eau aux bornes d'hydrants.

Etienne Chenal



Commission d'école

Après la démission de deux personnes au sein de la commission d'école, l'assemblée communale du 21 décembre 2015 a élu Mme Laetitia Villat et M. Luc Jeannotat comme nouveaux membres.

La composition de la commission d'école du cercle scolaire de Montfaucon-St-Brais est la suivante :

Représentants de Montfaucon :

- Nathalie Marchand (secrétaire)
- Séverine Métille
- Veit Studer
- Laetitia Villat
- Luc Jeannotat

Représentants de St-Brais :

- Sylvie Crétin (présidente)
- Bastien Grimm
- Klasina Brunott

Pierrette Aubry



Permis de construire

Depuis août 2014 à décembre 2015, les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Chaignat Denis
- Suppression de la citerne enterrée et installation de 2 citernes PVC à l'intérieur du bâtiment n° 31.
2. Vermeille Christine
- Fermeture du couvert de l'entrée du bâtiment n° 138.
3. Veya Jean-Paul
- Transformation du rural, SRPA et fosse à purin.
4. Gerber Hansjörg
- Installation d'un chauffage à copeaux et ouverture d'une porte en façade Ouest.
5. Dubied Dorian et Lian
- Transformation et rénovation du bâtiment n° 12 et construction d'une terrasse.
6. Parc du Doubs
- Pose d'un panneau didactique.
7. Miserez Jean-Marie
- Construction d'une maison familiale.
8. Jeannotat Claude-Alain
- Agrandissement de la place de stationnement.
9. Hood David et Schweizer Pamela
- Ouverture d'une porte-fenêtre.
10. Christe Alexandre et Lysiane
- Fermeture du couvert à voiture côté Est.
11. Schaffter Claude et Marie-Louise
- Déplacement du grenier existant n° 37b.
12. Surdez Alain
- Construction d'une maison de jardin.
13. Hennin Vincent
- Installation d'une pergola.
14. Volg AG
- Installation de 3 appareils de ventilation au bâtiment n° 28.
15. Corminboeuf Manuel
- Fermeture de la terrasse couverte.
16. Erard Daniel et Laure
- Transformation et rénovation du bâtiment n° 142 et construction d'un hangar.
17. Frésard Benoît
- Construction d'un petit abri.
18. Le Marronnier SA
- Construction d'une véranda.
19. Büchler Frédéric et Tamara
- Rénovation du bâtiment n° 58.
20. Beuret Ali
- Construction d'un auvent côté Est du bâtiment n° 134.
21. Chevillat Denis
- Changement d'affectation des garages privés en garage professionnel (bâtiment n° 41A).



Cyberdéfi

Le Cyberdéfi n'a lieu qu'une fois par année sous la forme d'un concours international francophone sur internet. Les différents défis de ce concours touchent toutes les matières. Cette année, il a eu lieu le 1^{er} décembre 2015 avec 560 classes inscrites, soit au total 10'000 élèves.

Nous tenons à féliciter la classe de Mme Christine Chavanne avec ses élèves de 7^{ème} et 8^{ème} Harmos qui ont obtenu un prix pour leur 3^{ème} place sur le podium.

À noter aussi la belle performance de la classe de 5^{ème} et 6^{ème} Harmos tenues par Mme Fanny Crevoiserat et celle de 3^{ème} et 4^{ème} Harmos tenues par Mme Régine Chenal et Mme Nadia Prudente qui ont terminé 6^{ème} de leur catégorie respective.

Un grand bravo à vous toutes et tous

Pierrette Aubry



Classe de Mme Christine Chavanne

Chers propriétaires de canidés

Nous constatons régulièrement que certains propriétaires d'animaux à quatre pattes laissent vagabonder en liberté seul leur canidé dans les rues de notre village.

Chers propriétaires de chien, nous vous rappelons qu'il existe un règlement communal, vous pouvez trouver celui-ci sur le site de la commune. Nous vous invitons à lire ou à relire ce règlement et plus précisément le point :

ORDRE PUBLIC

Section 4, article 15 et ses alinéas 1-2-3-4

Section 4, article 16 et ses alinéas 1-2-3-4

Section 4, article 17 et ses alinéas 1-2

La commune a mis à votre disposition dans tout le village et ses alentours des poubelles, veuillez vous en servir. Si ces points ne sont pas respectés, nous nous verrons dans l'obligation de vous amender selon les dispositions prévues à la **Section 4**, article 22, alinéas 1-2.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour vos prochains efforts à respecter les lieux publics.

Pierrette Aubry

Routes

L'automne 2015 ayant été clément, nous avons profité d'effectuer une importante taille d'arbres, soit à la place de jeux devant le Lion d'Or et le long de la route cantonale.

Je remercie la famille Villiger pour sa collaboration, cette tâche a été facilitée par la mise à disposition de tracteur, benne et autre engin de levage qui ont permis d'atteindre les branches hautes. Environ 40 m3 de bois ont pu être transportés à la déchetterie et ensuite déchiquetés par l'entreprise Christophe Baume pour en faire du compost.

Je rappellerai aux propriétaires fonciers qui ont des arbres ou des haies, qu'ils sont tenus de les tailler afin d'assurer la visibilité et la sécurité des automobilistes et des piétons. Ils pourraient être tenus pour responsables en cas d'accidents.

L'entretien des routes communales est un département qu'il faut suivre avec attention afin de ne pas le laisser se détériorer. En 2015, un secteur du Prépétitjean a été remis en état ainsi que la route menant des Sairains à Montfaverger où une place d'évitement sera encore aménagée avant l'ancienne école, suite à la demande d'un citoyen.

Comme chaque année, c'est au printemps que ces routes sont contrôlées et que nous décidons quels tronçons nécessitent des travaux avec l'argent prévu au budget.

Etienne Chenal



AJAM – Centre de 2^{ème} accueil de la Pomme d'Or

Quelques brèves informations en relation avec le centre d'accueil pour migrants.

Actuellement, un peu plus de 30 personnes séjournent au sein de cette structure. Ce sont pour la plupart de jeunes adultes, quelques enfants, qui cohabitent et partagent leur temps entre les activités et cours organisés à leur intention afin de faciliter leur intégration, les tâches ménagères quotidiennes et les loisirs. Ils sont encadrés par un intendant, un travailleur social et des veilleurs. La présence du personnel de l'AJAM est assurée 24 heures sur 24 et régulièrement, la Police cantonale effectue des visites afin de contrôler, auprès du personnel présent, que tout est bien en ordre.

Si l'accueil réservé par la population a été excellent, il faut aussi noter le comportement toujours correct et aimable de ces personnes envers les habitants de notre village.

Diverses actions ont été menées afin de nouer le contact avec les requérants, la barrière de la langue restant un handicap certain puisque beaucoup ne parlent ni le français, ni l'anglais. Sans être exhaustif, je citerais :

- la générosité de nos citoyens qui se sont empressés à l'arrivée des premiers migrants d'offrir objets et vêtements de première nécessité.
- Il y a eu aussi cet automne l'aide spontanée apportée par quelques migrants à notre société d'embellissement occupée aux tâches de nettoyage et de ramassage des feuilles mortes.
- En charge du dicastère des sociétés, je tiens à louer les mérites de l'Union sportive Montfaucon, qui donne la possibilité aux plus sportifs d'entre eux, de partager les entraînements en salle. Actuellement, 7 à 8 jeunes participent à ces séances hebdomadaires qui ont lieu le jeudi soir. Un grand bravo aux dirigeants et membres de l'USM pour leur action.
- Des classes d'école sont venues visiter la Pomme d'Or permettant ainsi à nos enfants de passer un moment au sein de cette structure d'accueil et ainsi de mieux comprendre, par les faits, la vie d'un requérant d'asile à Montfaucon.

A relever également qu'un des migrants est actuellement employé par la commune de Saignelégier dans le cadre d'un programme d'insertion et ceci à la grande satisfaction des responsables en charge de cette personne.

En conclusion, je voudrais remercier chacune et chacun pour les efforts consentis depuis cet automne afin que l'arrivée et le séjour de ces migrants soit une réussite et non une source de problèmes de tout ordre.

Vincent Hennin



Parc du Doubs

Notre commune a participé à 2 projets/initiatives du Parc en 2015. Le premier étant l'arrachage de plantes néophytes invasives qui se trouvaient aux abords de la route qui traverse notre village. Il faut savoir que ces plantes se propagent rapidement et empêchent le développement des espèces indigènes. Le deuxième projet où la commune a participé est la plantation d'arbres fruitiers indigènes à haute-tige. Cette initiative a comme objectif de remettre ces arbres dans un milieu où on les trouvait de manière beaucoup plus importante par le passé et qui offre un biotope idéal pour la faune et la flore.

Un autre projet important et novateur a été l'implantation d'un martéloscope en pâturage boisé sur la commune de Saignelégier. Cet outil à but pédagogique va permettre aux acteurs forestiers de simuler des martelages et confronter leurs différentes approches. Le but ultime étant d'obtenir une coupe qui permet une gestion durable du pâturage boisé.

En 2015, le Parc a vécu une année charnière avec la présentation de la convention programme 2016-2019. On peut déjà dire que la qualité des projets présentés par l'équipe du Parc a été très bien reconnue par l'OFEV puisqu'elle obtient 96% du budget demandé. Ceci représente plus de 2 millions de francs et correspond à 50% du budget du Parc pour 2016-2019. Pour le reste du financement, environ 15% est mis par les cantons, 5% par les communes et les 25% restants sont à financer à travers la recherche de fonds. Au total, c'est environ 4 millions qui seront investis dans le Parc pour les 4 prochaines années. En résumé, quand les communes investissent 1 franc, ceci permet d'en soulever 20 supplémentaires, ce qui est une très bonne affaire.

Gilles Surdez



Election au Conseil communal

Suite à l'élection complémentaire de l'automne passé, je me permets de revenir sur cet événement (s'en était un pour moi) afin de remercier toutes les citoyennes et citoyens qui ont glissé un bulletin me permettant d'accéder à cette charge.

Ne me doutant de rien, j'ai été quelque peu surpris de la nouvelle portée à mon domicile par M. le Maire le dimanche 18 octobre en fin d'après-midi. Après une courte réflexion menée conjointement avec mon épouse, c'est avec enthousiasme que j'ai « validé mon ticket ».

Toute ma gratitude également aux membres du Conseil communal pour leur chaleureux accueil en leur sein, la confiance témoignée m'a beaucoup touché.

En charge, depuis le 2 novembre 2015, du dicastère des affaires sociales, de la santé, du chômage et des sociétés villageoises, j'ai à cœur de découvrir toutes les facettes des tâches propres à mon mandat, mais aussi toutes celles de l'exécutif de la commune mixte de Montfaucon. Bien que responsable du « social » des affaires communales, la marge de manœuvre laissée par notre Canton est très restreinte, voire quasi nulle. Ceci est regrettable à mon sens, car cela ne permet plus une gestion personnalisée et rapprochée des cas.

Cependant, je tiens à signifier à tout un chacun que je suis à disposition pour une simple écoute, un conseil ou une aide afin de vous diriger vers les services cantonaux concernés et ainsi faciliter vos éventuelles démarches.

J'encourage aussi les membres des sociétés à ne pas hésiter à me contacter si mon soutien peut être utile ou pour tout autre sujet que vous voudrez bien aborder.

Vincent Hennin



Nouvel éclairage public LED

Lors de l'assemblée de juin dernier, vous avez accepté un crédit de 95'000.- pour la réfection de 80 points lumineux dans le village de Montfaucon, les hameaux de Montfavergier et du Pré-petitjean, ceci afin de supprimer les lampes au mercure et faire des économies d'énergie.

Durant le mois de décembre, l'entreprise BKW a installé les nouveaux luminaires LED. Deux types de luminaires ont été mis en place, à savoir :

- Luminaire LED avec diminution de l'intensité lumineuse durant la nuit, jusqu'à 50% selon des horaires définis ;
- Luminaire LED avec détecteurs de présences, petits boîtiers installés sur les mâts des luminaires, diminution de la luminosité à 20% en cas d'absence de passage.

Certains réglages doivent encore avoir lieu sur les luminaires équipés de détecteurs.

Une étape 2 de l'assainissement de l'éclairage, qui permettrait l'installation dans la quasi-totalité du territoire communal de luminaires LED, est actuellement étudiée par le Conseil communal. Nous vous tiendrons au courant lors d'une prochaine assemblée communale.

Notre commune est ainsi la 1^{ère} commune des Franches-Montagnes située sur le réseau BKW à être équipée d'un éclairage intelligent.

Mélina Brulhart



Taxe aux sacs

Au 1^{er} janvier 2015, les communes des Franches-Montagnes ont introduit la taxe aux sacs.

Sur le territoire communal, nous avons observé une diminution des DUC et DEC de 28% par rapport au 4 dernières années. Par contre les autres déchets ont augmenté dans les mêmes proportions.

Nous avons observé quelques incivilités (déchets en vrac, sac non-taxés, ...) mais celles-ci ont fortement diminué après quelques mois. Nous restons toutefois vigilants et maintenons les contrôles.

La redevance pour le papier est en nette diminution malgré l'augmentation du tonnage, ceci est dû à la qualité du papier éliminé. Les papiers souillés, glacés, contenant une couche intermédiaire de plastique par exemple, doivent être éliminés dans les sacs taxés.

Nous vous rappelons également que l'Eco-point situé au village est fermé le dimanche et que la déchetterie à la STEP est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 15h00 et le samedi de 8h30 à 9h30.

Nous vous prions de respecter ces heures d'ouverture. Le Conseil communal peut octroyer des autorisations spéciales lors de manifestations par exemple.

Nous profitons de cette info commune pour vous remercier de votre engagement dans le tri des déchets.

Mélina Brulhart

février 16

Infos commune

MONTFAUCON

www.montfaucon.ch



Conclusion

Le Conseil communal espère que vous avez pris du plaisir à lire la présente édition du journal « Infos commune ». Il vous remercie de votre bienveillance et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un prochain numéro.

